



MONTS et BARRAGES

# TERRITOIRE DE PROJETS #3

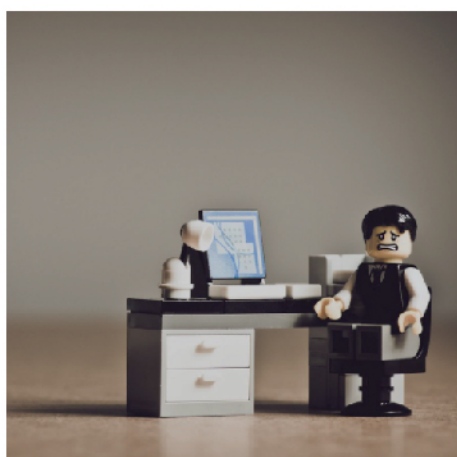
DÉVELOPPER

ACCOMPAGNER

VALORISER

## LA NEWSLETTER DU PAYS MONTS ET BARRAGES

La newsletter du PETR du Pays Monts et Barrages a vocation à présenter, outre nos missions, des monographies, des dossiers thématiques, des initiatives et des actions inspirantes qui font le dynamisme et la qualité du cadre de vie de notre territoire.



### L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Quelles sont les grandes caractéristiques et les évolutions de l'emploi sur le territoire.  
Quels sont les effets de la crise sanitaire ?



### ADECT MILLE SOURCES

Objectif de la mission : accompagner les entreprises des filières prioritaires dans leurs problématiques liées à l'emploi/formation.



### QUINZAINE DU BOIS

Retour sur la « Quinzaine du Bois » organisée en octobre 2020, par le PETR, en partenariat avec le Pays Sud Creusois, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.

MARS 2021

PAYS MONTS ET  
BARRAGES

NEWSLETTER

# # EMPLOI



## PLUS D'ACTIFS QUE D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Le Pays Monts et Barrages est un **petit bassin d'emplois** à l'est de la Haute-Vienne. Le territoire est soumis à la fois à une faible concentration d'emplois, à des problématiques de recrutement pour les entreprises et à un chômage en hausse depuis septembre 2019.

Si la population du territoire tend à se stabiliser depuis plusieurs années, résultat d'un solde migratoire relativement important, le **nombre d'emplois proposés** sur le territoire connaît une **baisse durable** depuis le milieu des années 70. En effet, si 9 300 emplois étaient proposés sur le territoire en 1975, ils ne représentent plus que **5 849 emplois** au dernier recensement de l'Insee en 2016. Le résultat : un taux de concentration de l'emploi moyen de l'ordre de 70%.

L'indice de concentration d'emploi est différent selon les communautés de communes. Il est de 92,7 emplois pour 100 habitants sur Portes de Vassivière, de 68,4 emplois pour 100 habitants sur Briance-Combade et de 53,9 emplois pour 100 habitants sur Noblat où, du fait de sa proximité avec Limoges métropole, près d'un actif sur deux travaille en dehors du territoire.

Ces constats confirment une tendance très forte depuis des décennies : la métropolisation de l'emploi. À noter : 85% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture.

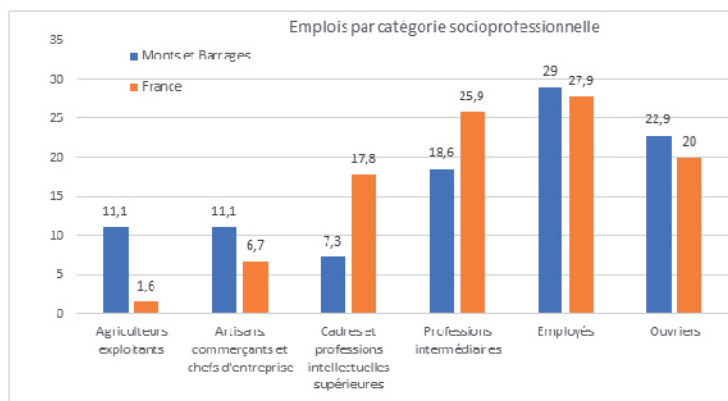
Comparé à la moyenne nationale, le territoire est caractérisé par une **surreprésentation des catégories "agriculteurs"**,



Carte des indices de concentration d'emplois par Communauté de communes (Observatoire des territoires)

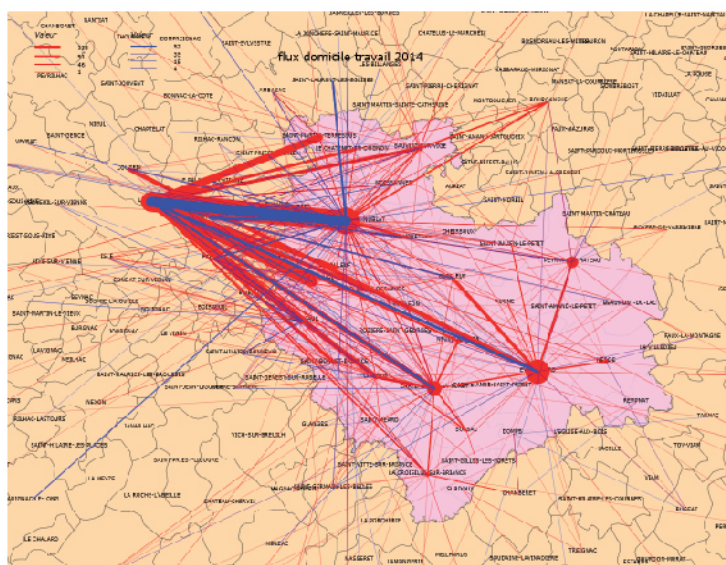
**"chefs d'entreprises" et "employés"**. À l'inverse, les "cadres" sont les moins représentés sur le territoire. Ce constat transparaît dans les témoignages d'un certain nombre d'entreprises qui attestent d'un manque d'attractivité de ce type de postes sur le territoire de Monts et Barrages.

Les secteurs de **l'administration publique** et du **médico-social** sont des secteurs d'activité très représentés sur le territoire. Ces constats illustrent l'importance de la présence de services publics territorialisés qu'il convient de ne pas délocaliser. Outre les services apportés à la population, ces secteurs, créateurs d'emplois sur le territoire, sont de réels moteurs de développement.



Emplois du territoire par catégorie socioprofessionnelle

Carte des flux domicile-travail sur le territoire du Pays Monts et Barrages (Insee 2016) →







## CHÔMAGE ET EFFETS DE LA CRISE DU COVID-19

### COVID-19, DES TERRITOIRES PLUS RÉSILIENTS FACE À LA CRISE ?

**1 527 chômeurs** sont référencés par l'Observatoire de l'Emploi Nouvelle-Aquitaine au troisième trimestre 2020 : 766 sur la Communauté de communes de Noblat, 398 sur Portes de Vassivière et 363 sur Briance-Combade.

Depuis 2014, le chômage connaît une baisse durable pour les chômeurs des catégories ABC de moins de 12 mois. Mais la crise sanitaire a engendré une explosion du nombre de demandeurs d'emploi entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre 2020 : le taux de chômage est ainsi revenu à son niveau du 2<sup>e</sup> trimestre 2018 ! Durant la dernière année d'observation, deux des trois communautés de communes ont connu une **hausse de leurs demandeurs d'emplois** : +3,6% sur Portes de Vassivière et +10,0% sur Briance-Combade. Quant à Noblat, son taux de chômage baisse légèrement : -1,4%.

Sur le territoire, c'est le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 12 mois qui augmente le plus : +4,4% sur Portes de Vassivière, +19,5% sur Briance-Combade et seulement -0,7% sur Noblat. Or, la crise sanitaire risque de renforcer un peu plus cette tendance déjà forte...

Depuis la crise des subprimes de 2008, les analystes économiques avaient constaté que les territoires ruraux absorbaient mieux les crises économiques que les territoires urbains. La crise du Covid-19 semble tout à fait différente, les entreprises de proximité étant elles aussi touchées par le confinement et les protocoles sanitaires. Il est probable pour autant, que **les entreprises du territoire**, tournées vers **l'économie résidentielle** et moins sur la production de biens et donc moins soumises à l'exportation soient **plus résilientes**. Par ailleurs, ces entreprises de proximité en territoires ruraux ont des **clientèles constituées pour la grande majorité de particuliers** là où, dans les plus grands centres urbains, la clientèle professionnelle est plus présente. Le télétravail et le repli des habitants sur la vie locale a pu même parfois contribuer au développement de l'activité de certains secteurs (commerce alimentaire par exemple).

Les typologies de l'emploi sur le territoire sont également importantes, le secteur médico-social et le secteur public sont les plus gros employeurs du territoire. Ces métiers, financés tout ou partie par des fonds publics, sont moins touchés par la crise du Covid-19.

Le Pays Monts et Barrages a réalisé une série d'entretiens qui ont permis de mettre en avant l'hétérogénéité de l'impact de la crise sur les différentes filières. Si les **secteurs de la construction et du commerce alimentaires ont moins soufferts de la crise**, ce n'est pas le cas des cafés-hôtels-restaurants et de l'artisanat de l'alimentation.

En effet, la quasi-totalité des **commerces alimentaires** ont pu rester ouverts pendant les deux confinements. **74% ont connu une croissance d'activité entre les deux périodes**. Peu d'entre eux ont d'ailleurs bénéficié des aides publiques liées à la crise : 12,5%. Sur l'année 2020, seulement 12,5% des commerces alimentaires déclarent avoir enregistré une perte de chiffre d'affaires limitée (entre 10 et 20%) alors que 62,5% déclarent une hausse du chiffre d'affaires annuel.

Le **secteur de la construction** semble également relativement **épargné** par les premiers effets de la crise : si certaines entreprises ont dû cesser leur activité durant quelques semaines lors du premier confinement, la totalité a pu poursuivre l'activité lors du second. 95% des entreprises de la filière considèrent que la reprise de l'activité à la suite du confinement a été bonne avec un niveau d'activité supérieur ou égal à l'année précédente.

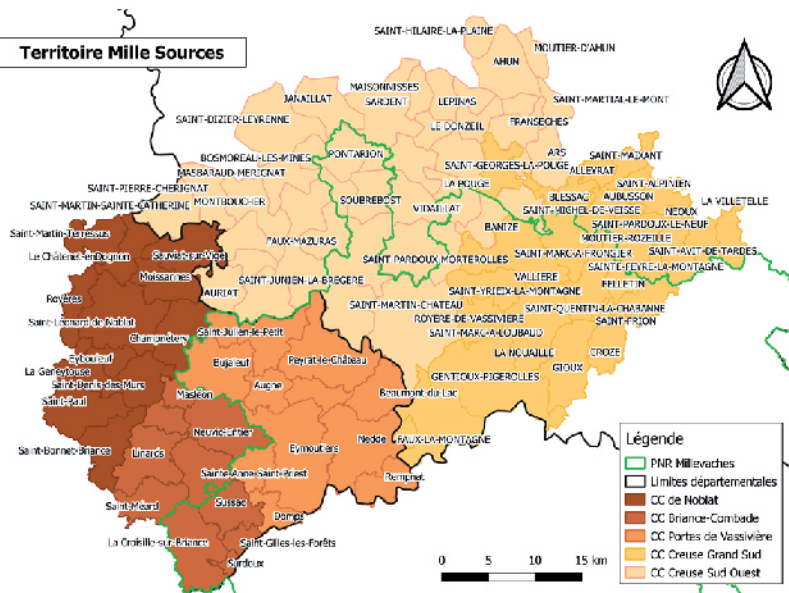
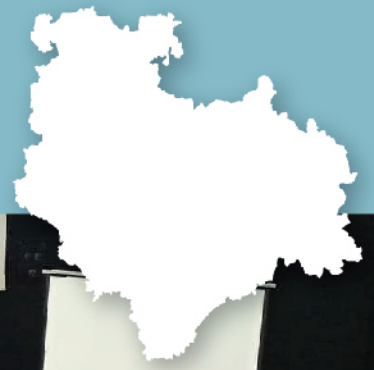
Bien que la majorité des entreprises du secteur de **l'artisanat de l'alimentation** (boulangeries, boucheries, etc.) ont pu restées ouvertes pendant les périodes de confinement, **60% déclarent avoir perdu du chiffre d'affaires en 2020** (entre 10 et 50%). 50% des entreprises de la filière ont pu bénéficier de reports de charges et d'aides publiques depuis le début de la crise dont, pour la plupart, du chômage partiel pour les salariés et le fonds de solidarité. Au sein de cette filière, la reprise a été différemment ressentie par les entreprises : la moitié d'entre elles considèrent que la reprise de l'activité après les périodes de confinement a été bonne alors que 40% considèrent qu'elle était passable voire mauvaise.

C'est le secteur des **cafés-hôtels-restaurants** qui a subi le plus violemment les effets des normes sanitaires. **60% du panel a subi une fermeture totale** de leur établissement sur la première et deuxième vague de confinement. Si **95,5% des entreprises ont bénéficié d'aides publiques** (fonds de solidarité, chômage partiel, PGE ou aides intercommunales), 72% ont bénéficié de reports de charges. Ces reports diffèrent les difficultés de ces entreprises et **la reprise d'activité post-crise sanitaire sera déterminante pour la survie de ces établissements**. Si 60% des entreprises interrogées déclarent une reprise d'activité relativement bonne entre les deux périodes de confinement (même si elle reste inférieure au niveau constaté l'année précédente), **plus de la moitié manquent de confiance en l'avenir**.

L'enjeu semble donc être ici. La reprise d'activité post-crise sanitaire et le maintien des services apportés par les entreprises aux habitants dépendent de notre capacité collective à consommer sur notre territoire.



# # ADECT MILLE SOURCES



Lancée depuis un an et demi, l'Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriales (ADECT) a su s'affirmer auprès des acteurs du territoire.

Mise en place en partenariat avec le Pays Sud Creusois sous le nom de territoire « Mille Sources », la DIRECCTE Haute-Vienne et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, l'ADECT est une démarche qui a pour objectif d'anticiper les besoins des entreprises en matière de formation et d'emploi, de façon à favoriser l'accès à l'emploi et à sécuriser les parcours professionnels et socioéconomiques locaux.

## Un choix de filières à enjeux et la mise en place d'une feuille de route

Le territoire a décidé de sélectionner quatre filières à enjeux concernant l'emploi et la formation : la filière bois, soumise à des difficultés de recrutement et souffrant

d'une image peu attractive pour des demandeurs d'emplois ; l'Économie sociale et solidaire (ESS), confrontée à la réforme des emplois associatifs et à un nombre important de départs à la retraite ; les hébergements touristiques et la restauration, victimes d'un turn-over important et d'un déficit d'image pour de potentiels salariés. Quant au numérique, transversal à l'ensemble de ces filières, il revêt un enjeu crucial : permettre au tissu économique local de s'adapter à ces outils.

## La filière bois : premier secteur traité dans le cadre de cette mission

En raison d'un important potentiel de développement, dû à la fois à une maturité de la forêt et à l'émergence de nouveaux marchés, mais de difficultés à recruter, le comité de pilotage du 4 octobre 2019 a acté l'urgence d'accompagner les entreprises du secteur dans leurs problématiques liées à l'emploi. Après une démarche de diagnostic approfondi, mobilisant la plupart des parties prenantes du secteur d'activité, une première feuille de route a été présentée début 2021.

Elle propose une série d'actions qui auront l'ambition de répondre à tout ou partie des problématiques des entreprises de la filière : vocation pour les jeunes, recrutement, attractivité et mise en réseau.

## Une première opération en 2020 : la « Quinzaine du bois »

Initiée pour le territoire Mille Sources pendant le confinement, la « Quinzaine du bois » avait vocation à répondre à la problématique de recrutement des entreprises de la filière : une action réalisée sur mesure et proposée aux demandeurs d'emploi du 1<sup>er</sup> au 16 octobre dernier.





## RETOUR SUR LA QUINZAINE DU BOIS (1<sup>ER</sup> - 16 OCTOBRE 2020)

La « **Quinzaine du Bois** » est un évènement qui a regroupé 4 entreprises du territoire de l'ADECT Mille Sources, 4 centres de formation du Limousin et a permis la mise en place d'une réunion sur la santé-sécurité au travail. Ainsi, **30 postes étaient proposés** avec différents niveaux de formation.



Elle a fédéré plusieurs acteurs : les communes, les communautés de communes, les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, la Région Nouvelle-Aquitaine, les unités départementales 87 et 23 de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, les représentants de la filière (Fibois Nouvelle-Aquitaine, l'association des exploitants travaux forestiers) et les prescripteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Missions locales, Cap Emploi, Office français de l'immigration et de l'intégration, la Maison de l'Emploi et de la Formation, etc.).

La communication relative à cet évènement a permis à 218 personnes de prendre contact avec notre chargée de mission en l'espace de 3 mois. Ces personnes ont répondu aux offres d'emploi proposées, demandé à avoir des informations sur les formations de la filière ainsi que sur l'aspect sécurité des métiers. **79 d'entre elles se sont inscrites aux différentes visites**, ce qui représente 113 inscriptions effectives. Les personnes sont issues principalement de l'ex-Région Limousin et 4 personnes sont originaires de la Vienne, du Lot, de l'Ain et du Vaucluse.



Parmi elles, 51 personnes ont participé aux visites d'entreprises et 45 entretiens individuels ont pu être réalisés. Les entreprises ont fait remonter à la fin de chaque visite leurs intentions de recrutement. Au 16 octobre 2020, **14 intentions de recrutement ont été formulées**.

**À ce jour, 8 recrutements ont été réalisés par les entreprises.**

Un nouveau bilan d'ici quelques mois permettra de savoir si les nouvelles recrues sont encore dans l'entreprise et de connaître le ressenti des nouveaux salariés de cette filière.

La « Quinzaine du bois » semble donc avoir atteint ses objectifs : mettre un focus sur une filière à fort potentiel sur le territoire, mais qui souffre de vieilles représentations, permettre de réels recrutements pour les entreprises et plus largement travailler au développement de l'attractivité de notre territoire.

Les entreprises participantes, élus du territoire et acteurs de l'emploi pourront sans doute, sur la base de l'évaluation, **reconduire cette opération en 2021**.





# # PORTRAIT D'ACTEURS



**RIS**  
RELAIS INFOS SERVICES

Chantier d'Insertion  
Monts et Barrages Environnement  
Tél.: 05.55.56.38.23



**CLAIRE LAUBY**  
DIRECTRICE DU RELAIS INFOS SERVICES

En ce jour d'automne, quelques salariés de l'association Relais Infos Services (RIS) entretiennent une rue de Neuvic-Entier. Ils sont une douzaine, en contrat d'insertion pour deux ans maximum, à s'occuper des espaces verts des communes et communautés de communes adhérentes : balisage des chemins de randonnée, entretien des rivières, nettoyage des rues, des cimetières, etc.

Claire Lauby, directrice du RIS, les accompagne tout au long de leur parcours d'insertion par l'activité économique. « Je les aide dans les techniques de recherche d'emploi, parfois à dépasser certains freins à l'insertion sociale et professionnelle, qu'il s'agisse de problèmes de mobilité, de logement, administratifs, de langue, etc. » Pas évidentes, les situations de chômage sur notre territoire, entre la difficulté à se déplacer sans voiture personnelle et le manque d'outils. « Le territoire Monts et Barrages ne dispose plus de permanence de Pôle Emploi, ni de structures de formation ! », déplore cette ancienne éducatrice sportive chez Handisport.

« **Permettre non seulement d'avoir un emploi mais de s'y épanouir** »

Convaincue de l'importance de l'action territoriale, Claire travaille main dans la main avec le PETR et l'Interconsulaire de la Haute-Vienne pour que Monts et Barrages devienne « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Il s'agit d'un dispositif expérimental de l'État, qui permet de créer une

entreprise dite « à but d'emploi » adaptée aux compétences des personnes à employer et des besoins en nouveaux services locaux. « C'est très innovant, car il s'agit de permettre à des personnes au chômage de longue durée non seulement

d'avoir un emploi, mais de s'y épanouir, de pouvoir utiliser ses compétences et de s'impliquer dans son entreprise. »

Expérimenté avec succès dans une dizaine d'entreprises à but d'emploi en France depuis 2016, ce dispositif va s'étendre à de nouveaux territoires cet été. Parmi les idées de services que pourrait proposer l'entreprise à but d'emploi : l'accueil de dépôts de pain, le lavage de voiture, le déplacement de personnes, la conciergerie, etc.

Affaire à suivre !



# # PARTENAIRES



TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE

MOBILISONS-NOUS  
POUR FAIRE  
DE L'EMPLOI  
UN DROIT!

NOVEMBRE  
2020

GRÈVE  
du  
CHÔMAGE

WWW.TZCLD.FR  
#GREVEDUCHOMAGE

## Le rôle et les missions de l'association nationale Territoire Zéro Chômeur de longue durée

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité avec, dès le départ, une volonté partagée que la conduite opérationnelle de ce projet puisse être ensuite portée par une organisation ad-hoc.

L'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » a ainsi été créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l'action et démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de **proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi**, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.

L'association TZCLD a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes. À la suite de l'habilitation des 10 territoires expérimentaux, par la loi du 29 février 2016, de nombreux territoires se mobilisent pour mettre en œuvre la démarche.



## Une aide dans la préfiguration de la démarche

Le PETR du Pays Monts et Barrages et le Relais Infos Services adhèrent à l'association nationale TZCLD. Ce partenariat a permis d'alimenter la démarche de déploiement sur le territoire depuis juillet 2019. Aujourd'hui identifié par l'association nationale comme projet émergent, il manque à notre territoire d'être sélectionné dans la prochaine vague d'expérimentation pour ouvrir une ou plusieurs **Entreprises à But d'Emploi (EBE)** et ainsi éradiquer le chômage de longue durée.

## LES TROIS GRANDES MISSIONS DE TZCLD

### Soutenir

les territoires habilités, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode.

### Accompagner

les territoires volontaires pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième expérimentation.

### Favoriser

la diffusion du projet pour obtenir, à terme, la pérennisation de la démarche.



TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE

Association nationale  
Territoire Zéro Chômeur  
de Longue Durée

[www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

MARS 2021

PAYS MONTS ET  
BARRAGES

NEWSLETTER

# # ÉVÉNEMENT



RETROUVEZ LA VIDÉO DE LA CONFÉRENCE DONNÉE À L'UNIVERSITÉ POPULAIRE D'EYMOUTIERS SUR LA DÉMARCHE "TZCLD" SUR TELEMILLEVACHES.NET

## MAXIME ROBY – TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

CONFÉRENCE, FÉVRIER 2020



## PETR DU PAYS MONTS ET BARRAGES

Le Château - Maison de Pays  
87460 BUJALEUF  
Tél : 05 55 69 57 60  
paysmontsetbarrages@gmail.com



Mars 2021 - Directeur de la publication : Sébastien MOREAU  
(Président du PETR du Pays Monts et Barrages)  
**Rédaction** : Maxime ROBY et Guillaume MARTIN  
(et Portrait d'Acteur : Emmanuelle MAYER)  
**Mise en page** : M. ROBY et G. MARTIN

### Crédits photos (sauf mention contraire) :

- p.1 : © Bibliothèque d'images CANVA, © Pays Monts et Barrages (2 photos) ;
- p.2 : © Pays Monts et Barrages et © Pays Monts et Barrages ;
- p.4 © Pays Monts et Barrages et © ADECT Mille Sources ;
- p.5 : © Bibliothèque d'images CANVA, et ADECT Mille Sources (3 photos) ;
- p.6 : © Emmanuelle Mayer ;
- p.7 : © Association TZCLD et © Pays Monts et Barrages ;
- p.8 : © Télémillévaches



MARS 2021

PAYS MONTS ET  
BARRAGES

NEWSLETTER